

aucune tentative pour fermer les bouches de ce fleuve, tout en se demandant avec surprise comment l'Angleterre s'approvisionnait en dépit des mesures qu'il avait adoptées contre elle. En 1811 il s'en rendit compte et saisit la balle au bond. De suite une entente eut lieu, que je mettrai en bref sous la forme suivante :

—Monsieur le président Madison, vous déclarerez la guerre à la Grande-Bretagne à propos de la recherche des marins, ce qui vous exemptera de mentionner la contrebande canadienne ; vous bloquerez le Saint-Laurent, ce qui m'épargnera cette entreprise ; le Canada tombera dans vos mains faute d'être secouru parce que j'occuperai tellement l'Angleterre en Europe qu'elle n'aura pas un bataillon à lui envoyer, de sorte que les trois questions du blocus du commerce anglais par mer, de la contrebande sur vos frontières, de la recherche des déserteurs se trouveront réglées à notre avantage mutuel.

Nous n'avions pas attendu le signal de la crise pour nous tenir en garde. Des mesures de précaution avaient précédé chez nous ce moment solennel. La milice s'exerçait, s'équipait. On tirait même de ses rangs un corps de *Fencibles* (" défenseurs " ; milice levée pour la défense du territoire) et un autre de Voltigeurs, qui furent organisés au printemps de 1812. Les Fencibles existaient comme régiment régulier avant cette date ; on ne fit que les compléter ; ils renfermaient surtout des Canadiens-français, néanmoins le nombre des Ecossais s'y trouva suffisant pour que l'on désignât l'un de ses bataillons sous le nom de *Glengarry*. Les Voltigeurs étaient au complet dès les premiers jours de mai, sous les ordres du major de Salaberry revenu exprès des Antilles pour servir en Canada.

Quant à la milice, elle avait tout à apprendre étant depuis près de quarante ans étrangère au métier des armes, mais elle était remplie d'ardeur.